

CAISSE COMMUNE DE L'ALIMENTATION NANTES MÉTROPOLE ET PAYS DE RETZ LANCEMENT DE LA CAISSE à NANTES POURSUITE DANS LE PAYS DE RETZ

#8 SEPTEMBRE 2025

LANCEMENT DE LA CAISSE A BELLEVUE-CHANTENAY-SAINTE ANNE- SAINT HERBLAIN EST

UNE PREMIÈRE PHASE D'EXPÉRIMENTATION

Nous y voilà ! les premier.e.s expérimentateurs.trices de la caisse commune de l'alimentation à Nantes et St-Herblain feront leurs premiers achats en ce mois de septembre 2025.

Dans cette première phase, on retrouve les habitant.e.s de Bellevue, Chantenay, Sainte-Anne ou Saint-Herblain Est déjà engagé.e.s depuis décembre dans le projet au travers du comité habitant de l'alimentation.



Ce sont elles et eux qui ont participé durant plusieurs mois à un parcours de rencontres, d'échanges et de formations sur les différents enjeux de l'alimentation.

[Retrouvez ici le parcours du comité habitant](#)

Ce sont aussi elles et eux qui ont travaillé à une grille de conventionnement, une grille de cotisations et à des montants d'allocation.

Ce sont enfin elles et eux qui vont pouvoir **durant les 3 premiers mois tester et ajuster le dispositif en gestation** et permettre d'arriver à une version plus aboutie à même d'accueillir plusieurs dizaines de foyers supplémentaires.

Parallèlement, **le travail au sein du comité habitant se poursuivra** : place des Grandes et Moyennes surfaces, fonctionnement d'un marché d'intérêt commun, liens aux autres expérimentations, accueil de nouvelles personnes... les sujets ne manquent pas.

ON EN PARLE DANS LA PRESSE

Le lancement de la caisse commune nantaise à donner un coup de projecteur sur le projet. un passage à [TéléNantes](#), des articles dans [presse Ocean](#), [France 3 Régions](#), [Ouest France](#), [Médiacités](#) ou bien encore sur le [site de la Métropole](#).

En outre, des articles et reportages sont régulièrement proposés dans les médias nationaux sur le projet de sécurité sociale de l'alimentation, comme sur [France inter dans le débat de midi du 21 août](#) dernier qui avait pour thème "Tous bien manger, une utopie?", à écouter ici.

UNE SOIRÉE DE LANCEMENT FESTIVE ET ENGAGÉE



Mardi 26 août, **plus de 110 personnes étaient réunies dans le jardin du Comptoir des Alouettes** à Bellevue pour fêter ensemble le lancement de la première caisse commune de l'alimentation nantaise et découvrir le fruit des travaux de la trentaine d'habitant.e.s ayant participé au comité habitant de l'alimentation.

Après des prises de parole engagées de Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole et Maire de Nantes, Delphine Bonamy, Conseillère Métropolitaine déléguée entre autres à l'agriculture et l'alimentation, Jérôme Alemany et Ugo Bessière, respectivement en charge de l'Action sociale, l'insertion la lutte contre l'exclusion et du projet alimentaire de territoire, 5 représentant.e.s du comité habitant sont revenu.e.s sur 9 mois d'engagement, de réflexions, d'apprentissages et in fine de décisions concrètes pour mettre concrètement en oeuvre la caisse.

[Pour retrouver l'essentiel de cette soirée, cliquez ici !](#)

ALLOCATIONS, COTISATIONS... ON VOUS DIT TOUT !

C'est donc sur une durée de 9 mois que le comité habitant de l'alimentation ont travaillé pour aboutir aux éléments structurants de la caisse commune :

des montants de participation

qui s'appuie sur le reste à vivre, à partir de 5€ par personne, autodéterminés et basés sur la



**UNE PARTICIPATION DES
EXPÉRIMENTATEURS.TRICES BASÉE
SUR LE RESTE À VIVRE PAR
PERSONNE**

confiance, accompagnés et modifiables et adaptés à la composition familiale

des allocations de 100€ par personne et 50€ par personne supplémentaire dans le foyer



**100€ POUR LA PREMIÈRE PERSONNE
+ 50€ PAR PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE
CHAQUE MOIS**

Ces choix qui émanent des habitant.e.s impliqué.e.s sont le fruit de plusieurs séances de travail, parfois complexes mais raisonnées et justes. Ils ne sont pour autant pas gravés dans le marbre et pourront être revus au fur et à mesure de l'expérimentation.

L'ENJEU DU CONVENTIONNEMENT DES LIEUX

Les habitant.e.s du comité de l'alimentation ont également travaillé aux critères de conventionnement des commerces et lieux de vente. Ils ont choisis de proposer **une grille de 15 critères différents** avec un système de point et de pondération.



ACCESSIBILITÉ



QUALITÉ



ENGAGEMENTS

Parmi eux, la qualité des produits bien sûr (localisation, saisonnalité, labels, produits pas ou peu transformés...) mais également l'accessibilité, la lutte contre le sur-emballage ou bien encore le lien aux producteurs.trices. Cette grille pourra également évoluer au fur et à mesure de l'expérimentation.

[Retrouvez ici la grille de conventionnement](#)

Cette grille de conventionnement a été finalisée mi juillet 2025 et n'a donc pas permis de conventionner beaucoup de commerces. Pour autant, **il y a un enjeu fort à développer le nombre de lieux de vente** partenaires du projet afin de pouvoir permettre à l'ensemble des expérimentateurs.trices actuel.le.s et à venir de trouver une diversité de points d'achat (épicerie, marché de plein vent, commerces de proximité...) et de produits.

Un travail se poursuivra donc dès septembre en ce sens. Afin d'appuyer cette démarche, Aurélie Auguin viendra renforcer l'équipe durant quelques mois.

Co-créatrice du Micromarché (projet itinérant de ventes de produits bio de proximité) et ancienne gérante de La Grande barge (bar épicerie bio), elle aura pour mission de démarcher des commerces et lever les freins à leurs participations.

DE NOUVEAUX.ELLES HABITANT.E.S ATTENDU.E.S

Parallèlement au lancement de la phase 1 qui comptera une vingtaine d'habitant.e.s, **une campagne de mobilisation est lancée jusqu'au 17 octobre** auprès des résident.e.s de Bellevue, Bourdonneries, Chantenay, Sainte Anne et Saint Herblain Est, avec pour objectif d'atteindre 100 foyers fin 2025.



Ces derniers peuvent donc se préinscrire ici pour participer à la caisse commune à partir de novembre.

Une attention sera portée à intégrer des **profils de foyers diversifiés et représentatifs du territoire**, tant pour l'équilibre financier de la caisse que pour permettre un travail d'enquête et de recherche abouti. Un tirage au sort basée sur 3 critères (revenus, composition familiale et lieu d'habitation) est prévue si nécessaire.

Trois réunions d'information sont d'ores et déjà prévues.

[Retrouvez ici tous les éléments concrets à destination des futur.e.s expérimentateurs.trices](#)

COMMERCES : LA CCA EN PRATIQUE

EN TANT QUE COMMERÇANT.E.S SUR LE QUARTIER, VOUS POURRIEZ ÊTRE CONCERNÉ.E.S PAR CE PROJET

En pratique, **une attention importante a été portée aux liens avec les futurs points de vente** partenaire. Moneko a notamment développé **un système monétaire simple et pratique**, quand le GAB44 réunit régulièrement des producteurs.trices pour échanger avec eux sur leurs leviers et contraintes.

Bien entendu, **la participation des lieux de vente, conditionnée au conventionnement, est gratuite** et sans frais. Les paiements se feront via une application sur smartphone, en Moneko, spécialement adaptés pour la démarche et utilisables seulement dans le cadre de l'expérimentation. La comptabilité a été rendu simple et les sommes perçues seront redépendables dans l'ensemble du réseau Moneko ou reconverties en euros sans frais.

un annuaire cartographié des lieux de vente conventionnée est disponible et sera mis à jour au fur et à mesure de l'entrée de nouveaux commerces dans l'expérimentation.

[Retrouvez ici l'ensemble des éléments à destination des points de vente](#)

DANS LE PAYS DE RETZ, LE TRAVAIL CONTINUE



Le groupe pilote de la démarche travaille également sur le déploiement de l'expérimentation sur le territoire rural du Pays de Retz, porté par l'association Campus Fertile, qui parallèlement développe un tiers lieu alimentaire à Rouans dont une future caisse commune de l'alimentation sera un des leviers forts.

Plusieurs rencontres avec des habitant.e.s ont eu lieu (marchés, réunions publiques...) et des échanges se poursuivent avec les collectivités, partenaires et producteurs.trices du territoire.

Le comité habitant de l'alimentation local débutera ses travaux sur le second semestre 2025. Passé le parcours d'échanges de savoirs, d'apprentissages et d'appropriation des enjeux alimentaires, ils auront à leur tour à dessiner les contours d'une future caisse de l'alimentation avec leurs propres critères de conventionnement, modèle de cotisations et d'allocations.



**REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ CCA
— SOUTENIR ET SE RECONNAÎTRE DU PROJET**

A ce jour, et suite à l'appel lancée en avril dernier, 19 structures soutiennent officiellement le projet et son ambition (**à retrouver ici**), ce qui porte à 35 les structures engagées dans le projet. Il est toujours temps de soutenir la démarche **en signant la charte d'engagements réciproques. C'est par là !**